

# INSTITUTION SAINTE JEANNE D'ARC

**Ecole - Collège - Lycée Polyvalent**

Château-Brignoles / Avenue Dréo - 83170 BRIGNOLES / Tél.04.94.37.23.90 / Fax.04.94.37.23.91 - <http://www.isja.info>  
Etablissement Privé Catholique sous Contrat d'Association

Brignoles, le 29 août 2016

Madame, Monsieur, chers parents,

Suite à une réunion qui s'est tenue le 25 août 2016 au ministère de l'Education Nationale de l'enseignement supérieur et de recherche, nous vous communiquons les directives qui concernent les établissements scolaires et particulièrement l'Institution Sainte Jeanne d'Arc.

Vous pouvez lire les dispositions précises à notre établissement dans le texte qui suit, et lire les recommandations plus générales du ministère dans le document annexe.

1. Affichage des consignes générales sur les lieux d'entrée et de rencontre.
2. Interdiction d'ouverture du portail avenue Dréo, sauf pour usage précis et exceptionnel en interne et pour les pompiers.
3. Accès unique dans l'établissement à 8h par le portail inférieur (côté cantine/place Clemenceau). Deux surveillantes, chaque matin, vérifieront l'identité des élèves par la présentation du carnet de correspondance avec possibilité de fouille des sacs si nécessaire. Les billets d'absence (billets roses) seront également collectés au portail. Aux autres horaires de la journée, l'accès se fera au portillon avenue Dréo, sous le contrôle d'un surveillant avec également la présentation du carnet de correspondance.
4. Accès contrôlé de tous les véhicules extérieurs à l'établissement au portail inférieur. Seuls les véhicules dont les propriétaires sont en possession d'un badge sont autorisés.
5. Enfin, une information et une formation seront données à chaque rentrée des élèves, à tous les parents d'élèves par ce courrier et lors de la première rencontre parents/professeurs, à tous les professeurs lors de la journée pédagogique du 30 août 2016.

Le plan particulier de mise en sécurité (PPMS) a été mis en place au 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2015-2016. Il est reconduit cette année à raison de 3 exercices dans l'année dont un exercice intitulé « attentat intrusion » qui sera réalisé avant les vacances de Toussaint, comme les décisions inter-ministérielles nous le préconisent.

Une formation au Premiers Secours sera dispensée à tous les élèves délégués de l'établissement et élargi aux volontaires du niveau 3ème pendant l'année scolaire.

Nous vous remercions de relayer ces informations auprès de vos enfants, après lecture de ce courrier et de la pièce jointe.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, chers parents, de notre souci à garantir au mieux la sécurité de vos enfants.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, chers parents, de notre entier dévouement.

**Michel BRONSTUN,**

Chef d'établissement coordinateur